Verbum XXXVI, 2014, nº 2, 379-395

LA MÉMORISATION DU SENS DANS LE DIALOGUE EN FRANÇAIS. SYNTAXE, INTONATION, REGARD, GESTE

Mary-Annick MOREL
Paris 3 CLESTHIA

RÉSUMÉ

A partir du découpage fourni par les variations intonatives dans deux extraits de dialogues enregistrés dans une Ecole d'ingénieurs (une séance de formation à l'entretien d'embauche et un dialogue informel à propos de cet entretien), l'analyse porte sur la fonction du geste des mains en rapport avec l'orientation du regard de celui qui parle. On constate que la syntaxe et l'enveloppe mélodique sont mémorisées et reproduites à l'identique dans le deuxième enregistrement, alors que le choix du lexique est conditionné par la répétition de la même forme gestuelle dans le premier enregistrement.

ABSTRACT

Using a segmentation of the intonative variations in two extracts from dialogues video-recorded in an Engineering School (a mock job interview and an informal dialogue regarding that mock interview), the analysis deals with hand gesture functions in relation to the speaker's gaze. We observe that syntax and pitch envelope are memorised and replicated identically in the second video-recording, whereas the choice of lexis is conditioned by the repetition of the same gesture from the first video-recording.

Mon objectif est de proposer une analyse détaillée du fonctionnement, dans le dialogue en français, de l'intonation, du regard et du geste des mains, en relation avec la syntaxe, permettant en particulier de formuler des hypothèses sur ce qui conditionne la mémorisation du sens à l'oral (Streeck 2009).

Je m'intéresserai en particulier aux gestes et à la direction du regard du « parleur »[1] (Tabensky 1997) et à la façon dont la forme du geste et la

[1] Les termes de « parleur » / d'« écouteur » sont à interpréter avec leur valeur agentive « celui qui fait l'action de parler » / « celui qui fait l'action d'écouter ». Dans un dialogue

réitération de ce geste influent sur la construction du sens par « l'écouteur » et sur le processus de mémorisation, tels qu'ils apparaissent à travers la reformulation qu'il en propose dans un dialogue ultérieur avec un autre interlocuteur.

1. CONDITIONS D'ENREGISTREMENT DU CORPUS – EXTRAITS ANALYSÉS

Je me fonderai sur deux courts extraits (d'environ trente secondes chacun) d'enregistrements réalisés en situation naturelle, dans une école d'ingénieurs[2], où le dialogue présente un enjeu réel, puisqu'il entre dans la formation dispensée aux étudiants pour les préparer aux entretiens d'embauche à la sortie de l'école. L'originalité du corpus réside dans le fait que deux enregistrements ont été réalisés successivement pour chaque étudiant (ici une étudiante, Judith, notée J.).

Dans le premier enregistrement, la personne qui fait passer l'entretien d'embauche (15-20 minutes en tout) est elle-même consultante de profession (notée C.), et le dialogue porte sur un poste effectivement proposé par une entreprise. La consultante dispose de la description du poste et du C.V. de l'étudiante, documents posés sur la table devant elle. Notons que, au début de l'extrait étudié, elle tient à la main le C.V. de l'étudiante sur lequel elle a écrit au fur et à mesure ses commentaires. Elle cherche à faire parler l'étudiante sur le poste qu'elle souhaiterait obtenir.

Le deuxième enregistrement, qui a eu lieu immédiatement après celui-ci dans le même lieu, se présente comme un dialogue plus informel de « debriefing » (7-8 minutes en tout) entre l'étudiante (J.) et un des professeurs de l'école (P.). Soulignons que le professeur a assisté à l'entretien avec la consultante et qu'il a préalablement écrit, sur une feuille placée devant lui, la liste des points à aborder avec l'étudiante. Dans l'extrait analysé, le professeur demande à l'étudiante si elle a ressenti certains moments comme particulièrement critiques ; dans sa réponse l'étudiante évoque le moment où la consultante lui a demandé de s'exprimer sur le poste qu'elle souhaiterait obtenir.

Ces deux extraits me permettront d'analyser les indices de différentes natures (mouvements de la mélodie, direction du regard, forme du geste des mains) susceptibles d'avoir influé sur la manière dont l'étudiante a construit et mémorisé le sens des propos que lui a adressés la consultante.

---

en français, l'écouteur se doit de se manifester de façon sonore ; mais il le fait en respectant des « règles ». Ainsi la manifestation sonore de l'écouteur (*m* ; *mm* ; *oui*...) se produit régulièrement entre 40 et 80 centisecondes après la fin d'un groupe sémantiquement homogène. Elle est en outre conditionnée par le retour vers lui du regard du parleur.

2 Les enregistrements en audio et en vidéo de cinq étudiants ont été réalisés en 2003, dans l'Ecole des Métiers de l'Environnement à Bruz en Bretagne, par Virginie Guarnerio, étudiante en doctorat. Je la remercie de m'avoir autorisée à les exploiter dans la recherche menée avec les étudiants de Master et de Doctorat de Paris 3.

Au départ de cette étude, mon attention a été attirée par le mot *cadre* prononcé à deux reprises par l'étudiante vers la fin du dialogue informel avec le professeur, alors que ce mot *cadre* n'apparaît à aucun moment dans l'échange avec la consultante. Je me suis donc interrogée sur ce qui avait pu motiver la production de ce mot par l'étudiante dans le passage où elle explique au professeur qu'elle a ressenti comme particulièrement critique le moment où la consultante lui a demandé de préciser ses aspirations personnelles sur son futur emploi.

(1) e il y a eu un moment critique c'est le moment où elle m'a dit e:: si je vous pose e:: **si vous me do^{nniez} un ^{ca}dre de ce que vous voulez faire réelle$_{ment}$**

(2) […] c'était ^{plus} le moment où elle m'a dit **quel est le cadre e$_{xact}$** {80}

Je mettrai tout de suite ces deux productions du mot « cadre » par Judith face à son professeur en parallèle avec les propres mots produits par la consultante dans l'entretien qu'elle a eu avec elle.

(3) C.74- e si je vous laissais l' choix de définir §mm§ le profil de poste {70} Idéal que vous souhaiteriez §avoir§

(4) C.77- mais la configuration du profil de poste

2. PARAGRAPHES INTONATIFS ET CONSTITUANTS DISCURSIFS DES DEUX EXTRAITS

Je présenterai, pour commencer, le découpage en paragraphes intonatifs et en constituants discursifs (préambule + rhème // préambule = ligateur + point de vue + modus + cadre + support lexical disjoint) des deux extraits pris dans l'ordre chronologique, en suivant les hypothèses théoriques sur l'intonation développées dans *Grammaire de l'intonation* (Morel & Danon-Boileau 1998) et dans *Le ballet et la musique de la parole* (Bouvet & Morel 2002) ; *cf*. aussi Çela-Gonthier & Candea (2013) pour ce qui est des mouvements du regard.

Je m'intéresserai ensuite aux gestes de main de la consultante, en m'appuyant sur les concepts de « catchment » et de « growthpoint » (McNeill & Duncan 2000, McNeill 2005), à savoir sur la répétition d'une même forme gestuelle, témoignant de la présence sous-jacente continue du même référent.

Le paragraphe intonatif, régulièrement constitué d'un préambule et d'un rhème, est démarqué à la finale par la chute conjointe de la mélodie et de l'intensité ; il est également marqué à l'initiale par l'absence de regard du parleur en direction de l'écouteur, et par la présence d'un ligateur à l'initiale du préambule (Conway 2005) ; il est, enfin, accompagné d'un retour du regard vers l'écouteur avant la fin du rhème. En résumé, l'absence de regard

caractérise le moment de production du préambule, alors que le retour et le maintien du regard vers l'écouteur caractérisent le rhème.

Parallèlement, on observe un processus constant de recatégorisation d'un constituant discursif par la variation de la mélodie et/ou par le mouvement du regard (Morel 2010). Ainsi, la montée mélodique sur la syllabe finale d'un rhème et/ou le détournement du regard du parleur ailleurs que sur l'écouteur recatégorisent ce rhème en préambule pour la suite, alors que la chute de la mélodie sur la syllabe finale d'un préambule et/ou le maintien du regard en direction de l'écouteur recatégorisent ce préambule en rhème.

(5) *Formation à l'entretien d'embauche 1 – Dialogue entre la consultante (C.) et l'étudiante Judith (J.) Track N°02_poste idéal(.wav)*[3]
§1 Préambule : cadre-pv _ préambule recatégorisé en rhème interrogatif _ ligateur-rhème interrogatif _ ponctuant-balise
C.73- {400} ok {300} _ ^{si} je: vous lai^{ssais} l' $_{choix}$ (souffle-sourire {57}) _ d'a^{ccord} e _ $_{°hein°}$ {34}
J.75- <sourire> oui
Préambule recatégorisé en rhème interrogatif _ rhème suite = focus + rhème fin
C.74- e si je vous laissais l' $_{choix}$ de **définir §J-mm§ le profil de $_{poste}$ {70}_ ^{I}déal + que vous souhaiteriez §avoir§**
§2 Préambule : SLD _ rhème1 + rhème2
J.76- §**le profil de poste**§ **idéal** e _ j' l'ai déjà abordé en partie §C-ouais§ + donc en parlant de de mes aspirations futures
§3 Lig+rhème _ sld+rhème
C.75- donc + on a bien vu consulting _ ça + c'est OK
Rhème _ ponctuants
on a vu diversité e:: §J-mm oui§ de la de la:: des clients _ en fait hein<ein:::> §J-oui§
rhème-incise _ pré=sld + rhème inachevé
°qu'est-ce qu'i(l) y aurait d'autre° _ ça + c'est pour §le:::§
Rhème _ ponctuant
J.77- §pour§ le côté extérieur _ oui
Rhème1 _ rhème2 _ ponctuant
C.76- la configuration _ l'environnement _ $_{quoi}$
§4 Rhème recatégorisé en préambule interrogatif
§°et le type de ^{poste}°§
Lig _ lig+modus
J.78- §mm _ et + je pense que§
Préambule [= lig-pv + cadre-sld]
C.77- **mais + la configuration du profil de ^{poste}**

[3] Conventions de transcription : (h) : inspiration audible ; {xx} : durée des pauses en centi-secondes ; x:: allongement de la voyelle ; m / mm : marque d'écoute ; °xx° : segment en incise, en intonation basse et plate ; §xx§ : superposition de paroles ; syllabe en exposant : montée de la mélodie ; syllabe en indice : chute de la mélodie ; syllabe en petites capitales : hausse de l'intensité.

Préambule = cadre-sld _
rhème interrogatif = focus_incise>préambule
J.79- **la configuration du profil de poste** _ est-ce que c'est plutôt le domaine °qu'est plus management°
Ligateur _ rhème modal _ modus interrogatif
C.78- oui _ éventuellement _ qu'est-ce qui::
Ligateur _ rhème
J.80- voilà _ ce serait plutôt ces aspects-là
§5 Préambule=modus-pv _ rhème
j' vous ai dit _ j'ai déjà travaillé pour un bureau de consultant en investissement industriel §C-mm§
rhème = sld + rhème1 _ lig + rhème2
e c'est une partie + qui est:: certes intéressante _ mais + j'y ai aussi trouvé:: certains aspects négatifs §C-mm§ […]

(6) *Formation à l'entretien d'embauche 2 – Dialogue informel avec le professeur (P : professeur ; J : Judith étudiante) Track N°04(4.45)*
§1 Ligateurs _ rhème interrogatif
P.31- d'accord {30} bon _ est-ce que vous avez senti une évolu[tion] dans le courant de l'entre[tien] sur votre aisance e:: entre l' début la fin peut-être un ou deux [mo]ments plus plus [cri]tiques
§2 Rhème1 _ lig + rhème2 + suite du rhème2 recatégorisée en préambule
J.31- e i(l) y a eu un moment critique _ mais + je me suis pas senti(e) d'évoluti$_{on::}$ + par rapport à la manière dont je me sentais et cete[ra]
préambule-cadre _ rhème = pv-modus + rhème inachevé + rhème interrogatif
e il y a eu un moment critique c'est le moment où elle m'a dit e:: si je vous pose e:: **si vous me do[nniez] un [ca]dre de ce que vous voulez faire réelle$_{ment}$**
§3 (non analysé ici) recatégorisé en préambule
parce que il y a un autre moment où j'ai vu qu'elle avait essayé de pousser un petit peu e: en m' disant là je vous propose un poste avec un certain chiffre et cete[ra] où j' voyais qu'elle cherchait un petit peu à m' faire réa[gir] {70} et s/ [CA] ça a pas é[té] l(e) mo[ment] spécialement cri[tique]
§4 rhème [préambule-pv-modus-cadre _ rhème interrogatif]
c'était [plus] le moment où elle m'a dit _ **quel [est] le cadre e$_{xact}$** {80}
§5 préambule (pv-modus) _ rhème1 _ rhème2
où effectivement je {50} j' comprenais [pas tout à fait] _ ce qu'elle e ce qu'elle sous-enten[dait] (h) _ et e:: j'avais un petit peu du mal à répondre à sa question {95}
§6 ligateur _ rhème interrogatif
P.32- d'accord {290} vous lui avez pas demandé {50}
§7 rhème _ rhème-ponctuant
J.32- je lui ai demandé de repréciser **si**
§8 ligateur1 _ ligateur2 _ rhème1 en incise _ rhème2-ponctuant
P.33- m: d'accord {0.45} [ok] °**j' me souviens pas d' ça**° [TRES] bien {80}

3. GESTES DE LA CONSULTANTE ET RÉACTIONS DE L'ÉTUDIANTE

Je vais maintenant donner quelques précisions sur les mouvements de regard et sur les gestes des mains des interlocutrices, dans les deux extraits.

3.1. Dialogue entre la consultante et l'étudiante

(7) C.73- {400} ok {300} _ si je: vous lai^{ssais} l' $_{choix}$ (souffle-sourire {57}) d'a^{ccord} e _ °hein° {34}
J.75- <sourire> oui

Le début de l'extrait du dialogue entre la consultante et l'étudiante se caractérise par un curieux jeu de mouvements de regards et d'apparition / disparition de sourire chez chacune d'elles.

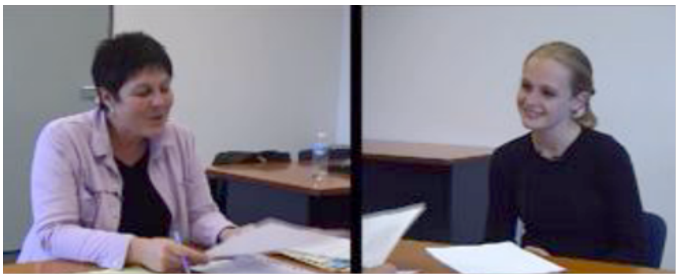

Image 1. – (si je vous) lai(^{ssais} l'$_{choix}$)

La consultante, après un long silence pendant lequel elle lit le C.V. de l'étudiante qu'elle tient en oblique entre ses deux mains et où elle ne regarde donc pas celle-ci, lance un nouvel objet de discours sous la forme abrupte d'une subordonnée hypothétique à l'imparfait « si je vous lai^{ssais} … », interprétable comme une interrogation incitative. L'étudiante, sans doute gênée par la longueur insolite du silence et par l'absence de regard de la consultante, baisse alors les yeux, tout en affichant un large sourire de consensus en réponse à l'interrogation incitative marquée par la construction en « si ». La consultante pose alors le C.V. sur la table et appuie la paume de ses deux mains sur la feuille après la fin du verbe « lai^{ssais} » (image 2a).

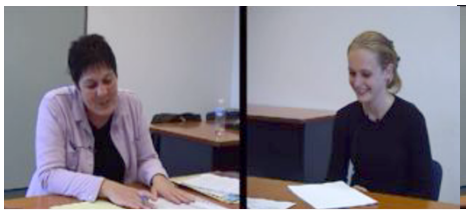

Image 2a.– (lai)^{ssais} l'($_{choix}$)

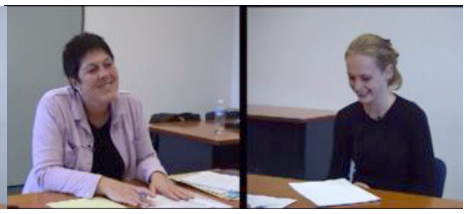

Image 2b.– (lai^{ssais} l')$_{choix}$

Elle relève ensuite la tête et le regard en direction de Judith sur le mot « choix » (image 2b) en mélodie descendante, le buste tendu vers elle, en souriant. Son regard s'abaisse à nouveau au moment où elle produit un « d'accord » (image 3) d'appel au consensus en mélodie fortement montante. Judith, toujours souriante et les yeux toujours fermés, réagit à l'appel de la mélodie montante avec un hochement vertical de la tête accompagné d'un « oui » consensuel.

Image 3. – d'accord

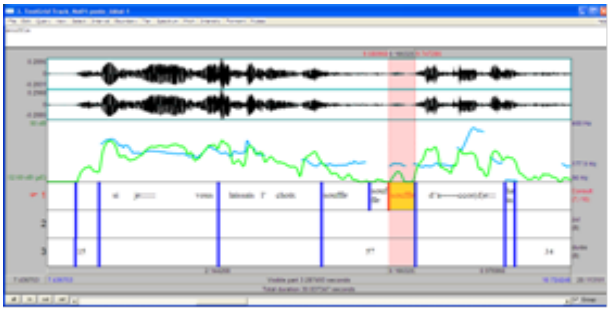

Image 3 bis. – d'accord

(8) C.74- e si je vous laissais l' choix de définir §J-mm§ le profil de poste {70}_ Idéal + que vous souhaiteriez §avoir§
J.76- §le profil de poste§ idéal e _ j' l'ai déjà abordé en partie §C-ouais§ + donc en parlant de de mes aspirations futures

À la suite de ce préambule de cadrage recatégorisé en rhème à visée très consensuelle, la consultante reprend la même construction interrogative incitative « si je vous laissais l'choix » en la complétant par un groupe déterminatif à l'infinitif « de définir ». Judith cesse alors de sourire, relève les yeux vers la consultante et ponctue par un « mm » de bonne écoute.

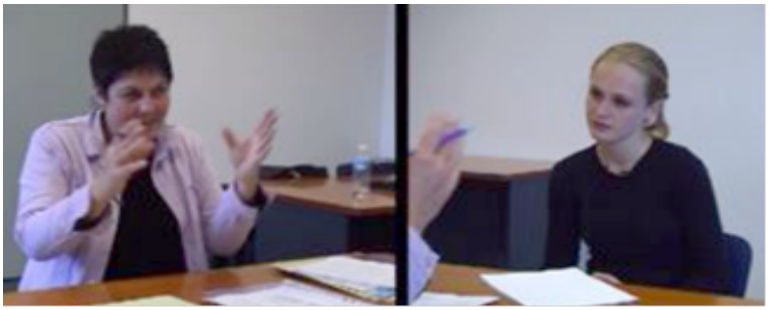

Image 4. – (le choix de) dé(finir)

Ce faisant, la consultante dirige elle aussi son regard vers son interlocutrice et ses deux bras se lèvent en s'écartant chacun de leur côté, les doigts tendus vers le haut et les deux paumes face à face. Puis les bouts des doigts des deux mains se rejoignent très brièvement avant de s'écarter à nouveau sur le côté, dessinant ainsi très exactement un espace clos de forme rectangulaire (en hauteur et en largeur) devant elle lors de la production de « définir ». Les bras s'écartent à nouveau en descendant, les mains enserrant un espace horizontal plus restreint avec les doigts en forme de grappin horizontal lorsqu'elle dit le mot « profil », avec un sursaut de chaque côté au moment de la courte pause après le complément « de $_{\text{poste}}$ ».

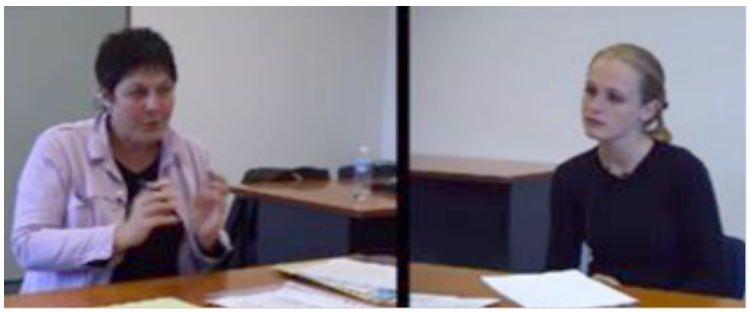

Image 5. – (définir le) profil (de poste)

Pour finir les bras et les mains de la consultante s'immobilisent un peu au-dessus de la table : main droite paume vers le haut et main gauche paume vers le bas, enserrant une petite portion d'espace bien circonscrite au moment où elle dit « ^{i}déal ». Elle arbore alors un large sourire, accompagné d'une montée mélodique et d'une hausse de l'intensité sur la voyelle initiale « i » et d'une avancée de la tête sur chacune des syllabes bien détachées de l'adjectif « idéal ».

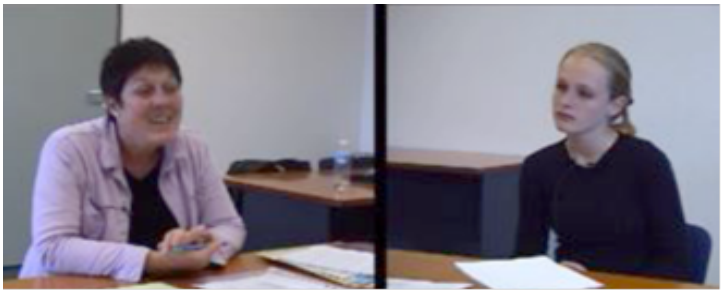

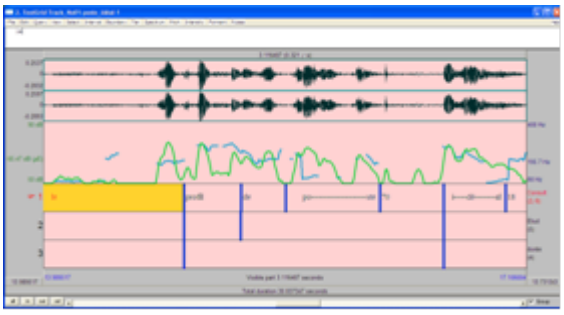

Images 6. – (profil de poste) [i]déal

L'ensemble du marquage intonatif fort de cette hypothétique en « si » infléchit toutefois sa fonction préalable d'interrogation incitative ; la chute de la mélodie sur les mots « choix », « poste » et sur la syllabe finale de « idéal » lui confère en effet la valeur d'une injonction à réagir à ce nouvel objet de discours. Avant même que ne soit achevé l'ensemble de ce rhème injonctif, Judith superpose sa parole en reprenant, en débit très rapide, le constituant nominal « le profil de poste idéal », sans lui donner toutefois le relief mélodique montant que revêt généralement le support lexical disjoint en fin de préambule. L'absence de variation mélodique confirme le statut particulier de cette reprise lexicale, dont la prononciation lui sert en quelque sorte à s'approprier de façon égocentrée le contenu référentiel. Elle ne s'attache nullement aux anticipations que peut faire la consultante ni à ses attentes véhiculées par le contenu sémantique spécifique des mots eux-mêmes. Restant sur sa position égocentrée en rupture de coénonciation, elle fait simplement remarquer à la consultante qu'elles en ont déjà parlé.

(9) C.75- donc + on a bien vu consulting _ ça + c'est OK
on a vu diversité e:: §J-mm oui§
de la de la:: des clients _ en fait hein<ein:::>
§J-oui§
°qu'est-ce qu'i(l) y aurait d'autre° _ ça + c'est pour §le:::§
J.77- §pour§ le côté extérieur _ oui

C.76- la configuration _ l'environnement _ $_{quoi}$
§°et le type de ^{poste}° §
J.78- §mm _ et + je pense que§

La consultante est de ce fait amenée à récapituler, à partir de ses notes, les points déjà traités précédemment : « consulting », « diversité des clients ». Elle sonorise sa lecture avec un son nasal allongé difficile à transcrire <ein:::>, que Judith balise avec « oui », et continue à haute voix sa recherche avec une question adressée à elle-même : « qu'est-ce qu'il y aurait d'autre ». Puis elle dessine, pour la deuxième fois, un cadre avec ses deux mains au moment où elle essaie en quelque sorte de catégoriser ce qui a déjà été dit « ça + c'est pour le::: ». Ses deux mains se recourbent ensuite en forme de coupe dirigée vers le haut, comme pour recueillir le référent du mot qu'elle cherche.

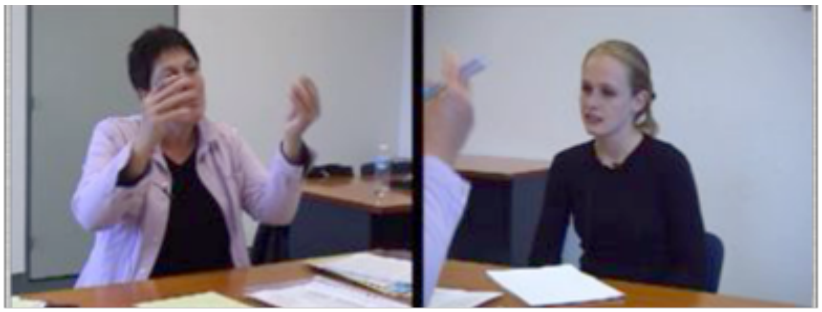

Image 7. – (ça c'est) pour (le::)

Négligeant la suggestion vicariante de Judith « le côté extérieur » et sans la regarder, elle énumère trois catégories qu'elle pense avoir déjà abordées « la configuration l'environnement $_{quoi}$ et le type de ^{poste} », sans regarder son interlocutrice. Judith réagit par un « mm » consensuel au marqueur « quoi » qui ponctue la deuxième catégorie, puis elle superpose là encore sa parole « et je pense que » aux propos de la consultante « et le type de ^{poste} », propos dont la mélodie montante montre que cette dernière anticipe sa bonne compréhension de l'objet de discours à développer.

(10) C.77- mais + **la configuration du profil de ^{poste}**
J.79- **la configuration du profil de poste** _ est-ce que c'est plutôt le domaine °qu'est plus management°
C.78- oui _ éventuellement _ qu'est-ce qui::
J.80- voilà _ ce serait plutôt ces aspects-là
j' vous ai dit _ j'ai déjà travaillé pour un bureau de consultant en investissement industriel §C-mm§
e c'est une partie + qui est:: certes intéressante _ mais + j'y ai aussi trouvé:: certains aspects négatifs §C-mm§

La consultante semble, effectivement, avoir trouvé la formulation adéquate de sa pensée en se reprenant « mais la configuration du profil de [poste] ». La tête légèrement penchée, elle regarde maintenant Judith (soulignant qu'il s'agit bien de la production du rhème) et les doigts de ses deux mains se resserrent en forme de bourse verticale, comme pour bien enserrer le rhème interrogatif dont elle vient (enfin) de trouver la bonne formulation.

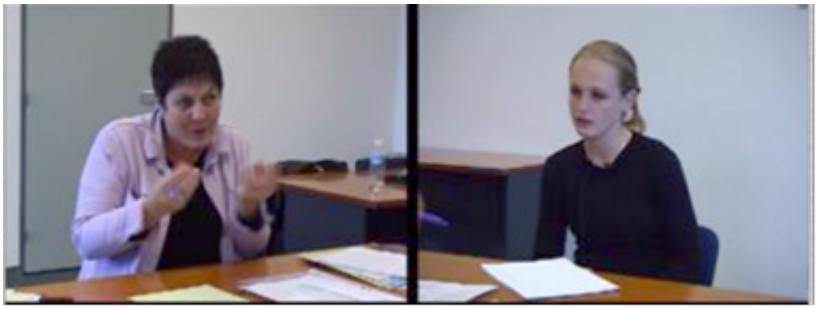

Image 8. – (mais la configuration) du (profil de [poste])

Comme précédemment, Judith reprend tel quel le syntagme nominal, sans modulation mélodique, sans manifester donc d'investissement coénonciatif, se contentant de le faire suivre d'une demande de précision dans une incise en mélodie basse et plate :

(11) la configuration du profil de poste _ est-ce que c'est plutôt le domaine °qu'est plus management

Cette absence d'investissement coénonciatif de Judith à l'égard des propos que lui adresse la consultante et les deux reprises inertes qu'elle effectue en tant que cadre thématique traduisent l'embarras où elle se trouve à ces deux moments précis du dialogue et permettent, me semble-t-il, de comprendre pourquoi elle est dans l'incapacité de reprendre textuellement les mots de la consultante dans son entretien ultérieur avec le professeur (*cf.* 3.2. ci-dessous), même si, dans ses explications, elle recourt par deux fois au discours rapporté direct, supposé induire une citation exacte des mots d'autrui.

(12) c'est le moment où **elle m'a dit** […] c'était plus le moment où **elle m'a dit** […].

3.2. Dialogue entre le professeur et l'étudiante

Je commenterai rapidement la gestuelle de Judith face à son professeur.

Après avoir fait part de l'absence d'évolution dans son ressenti au cours de l'entretien avec la consultante, Judith confirme une deuxième fois l'existence d'un « moment critique ». Les yeux baissés et les sourcils froncés, elle

martèle le surgissement de ce moment critique par un pointage répété sur la table avec l'index gauche en disant « il y a eu ».

(13) J- (e **y a eu un moment critique** mais je me suis pas senti d'évolution par rapport à la manière dont je me sentais et cete[ra]) e **il y a eu un moment critique** c'est le moment où elle m'a dit e:: si je vous pose e:: si vous me donniez **un cadre** de ce que **vous voulez faire réellement** […]

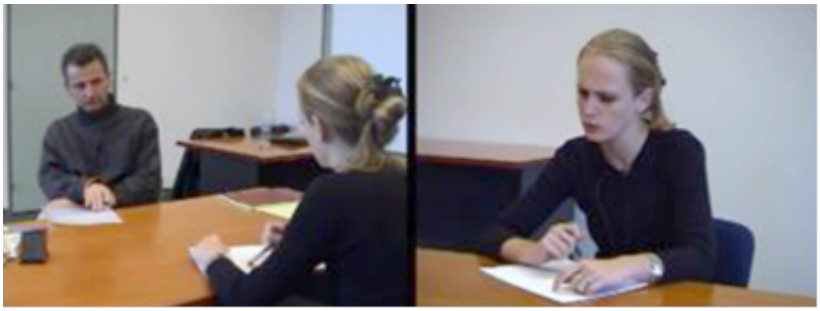

Image 9. – e il y a eu un moment critique

Puis son regard se relève vers le professeur et sa main droite se positionne en forme de bol renversé vers la table au moment où elle rapporte les propos qu'elle prête à la consultante « si vous me do[nniez] un [ca]dre de ce que vous voulez faire réel[lement] ».

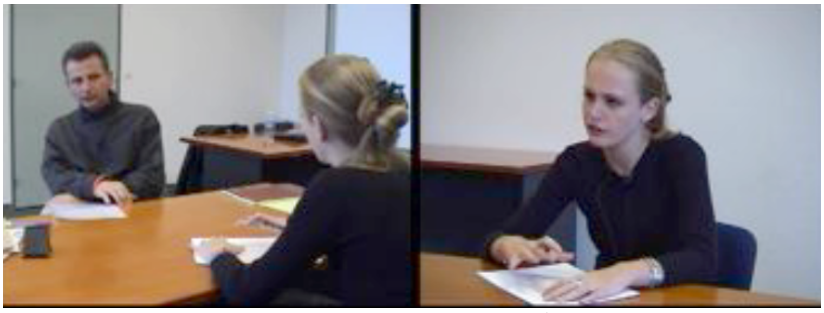

Image 10. – (si je vous pose e: si vous me do[nniez]) un [ca]dre de ce que vous voulez faire réel[lement]

(14) c'était [plus] le moment où elle m'a dit **quel est le cadre e[xact]** {80} où effectivement j'ai {50} j'comprenais [PAS tout à fait] c' qu'elle [e:] c' qu'elle sous-enten[dait] et e:: j'avais un petit peu du mal à répondre à sa [question] {95}

Le regard toujours dirigé vers le professeur, Judith positionne ensuite ses deux bras en appui sur la table, paumes des mains à la verticale et doigts écartés, délimitant ainsi un petit espace clos en disant « quel est le cadre

e_{xact} », geste qui n'est pas sans rappeler l'enserrement rapide effectué par la consultante au moment où elle a produit le mot « profil » (*cf.* Image 5).

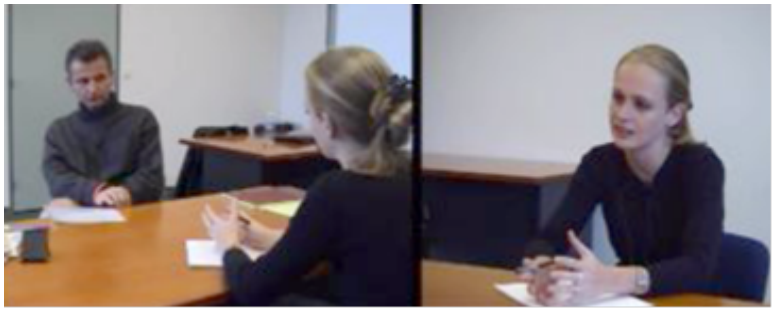

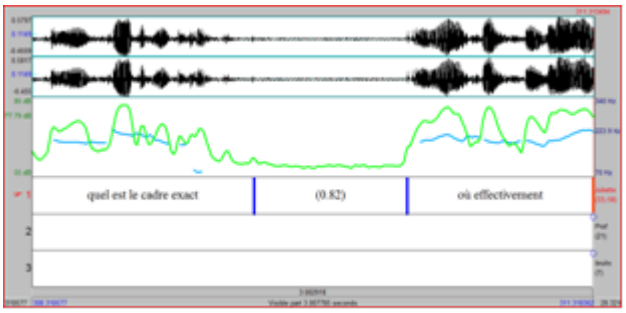

Images 11. – (c'était ^{plus} le moment où elle m'a dit)
quel est le cadre e_{xact} {80}

La négociation de l'objet de discours par la consultante – on l'a vu – a été laborieuse, comme elle l'explique à son professeur, en plissant les yeux et en produisant la négation « $^{PAS\ tout\ à\ fait}$ » en plage mélodique très haute, tout en effectuant un jeu compliqué avec ses mains : main droite avec les doigts tournés vers elle / main gauche avec les doigts vers le prof, et vice versa.

Le mot de « cadre » utilisé deux fois par Judith surprend. Il n'est du reste pas immédiatement interprété par le professeur, qui ne se rappelle pas le moment de l'entretien auquel Judith fait allusion, comme le montre le commentaire qu'il fait pour lui-même à voix basse (audible seulement à l'écoute sous Praat de la cassette enregistrée avec son propre micro-cravate).

(15) °j' me souviens pas d' ça°

4. MÉMORISATION PAR L'ÉTUDIANTE DES PROPRIÉTÉS DU DISCOURS DE LA CONSULTANTE

4.1. Mémorisation de la syntaxe et des variations mélodiques des propos de la consultante

En reprenant l'analyse détaillée des deux extraits pour écrire cet article, j'ai été frappée par un autre fait, auquel je n'avais jamais prêté attention avant, à savoir la mémorisation par Judith à la fois de la structure syntaxique et de son enveloppe mélodique descendante sur la syllabe finale du paragraphe intonatif, indépendamment des mots lexicaux qui la remplissent (qu'elle n'a pas retenus).

(16) Consultante- **si** je vous laiss**ais** l'choix de définir le profil de poste idéal °que vous souhaiteriez avoir°

(17) Judith- (si je vous pose) **si** vous me donn**iez** un cadre de ce que vous voulez faire réellement // quel est le cadre exact

Judith a, effectivement, reproduit à l'identique la structure syntaxique en « si » construisant un verbe à l'imparfait « donniez » (*cf.* « laissais »), même si elle n'a pas mémorisé le lexique : au lieu du terme « profil de poste », c'est le mot « cadre » qui lui vient à la bouche. Elle reprend également la deuxième personne du verbe de la relative « ce que *vous* voulez faire » (*cf.* « que *vous* souhaiteriez »), même si la classe de la relative est modifiée (adjectivale avec antécédent chez la consultante *vs* nominale introduite par « ce que » chez l'étudiante). Le lexique de ces constructions subordonnées « de ce que vous voulez faire réellement » est là encore modifié (*cf.* « le profil de poste idéal que vous souhaiteriez avoir »). On peut toutefois retrouver dans l'adverbe « réellement » une reformulation personnelle et modifiée du sens de l'adjectif « idéal », tout comme on peut voir, dans la relative nominale « ce que vous voulez faire (réellement) », une reformulation modifiée du sens du syntagme nominal « le profil de poste (idéal) que vous souhaiteriez avoir ».

4.2. Impact des gestes des mains de la consultante dans la mémorisation du sens de ses propos par l'étudiante

Je reviens maintenant à ma question initiale – pourquoi est-ce le mot « cadre » (« cadre / cadre exact ») qui est utilisé par l'étudiante ? – alors que la consultante a eu recours à d'autres expressions « profil de poste idéal » et « configuration du profil de poste ».

La réponse est en fait à chercher dans l'observation de la gestuelle de la consultante. À l'examen minutieux de la vidéo de l'entretien d'embauche, on remarque que la consultante fait à plusieurs reprises un mouvement des bras et des mains qui dessine un cadre (en hauteur et en largeur) ou un enserrement, dans l'espace devant elle. Ceci se produit à six reprises : 1) au moment

où elle énonce « définir » (image 4), les bras s'écartent en s'élevant vers le haut ; 2) sur le premier emploi de « profil » dans le syntagme « le profil de poste » (image 5) avec les doigts des mains en forme de grappin horizontal ; 3) sur l'adjectif « idéal » (image 6), les mains revenant l'une au-dessus de l'autre, paume droite au-dessous vers le haut et paume gauche au-dessus vers le bas enserrant une petite portion d'espace bien circonscrite ; 4) sur le groupe prépositionnel inachevé « pour le:: » (image 7) qui va déclencher la production du terme vicariant de Judith « le côté extérieur » ; 5) au moment de l'énumération des catégories déjà abordées « la configuration l'environnement » se terminant en geste d'offrande paume vers le plafond et doigts dirigés vers Judith ; 6) lors de la reprise du mot « configuration » et de l'achèvement du syntagme « la configuration du profil de poste » (image 8), les doigts des deux mains se resserrant en forme de bourses verticales dirigées vers le haut lors de la production de l'article contracté « du ».

La réitération à six reprises de ce geste d'encadrement ou d'enserrement a retenu toute mon attention, car son interprétation me semble indissociable de la modification observable dans le champ lexical développé par la consultante et par l'étudiante. La prise en compte des deux faits me semble pouvoir expliquer la production du mot « cadre » par Judith. Reprenons les formulations des deux interlocutrices dans les deux dialogues successifs.

(18) C- de définir **le** profil **de** poste **idéal** (…) // que vous souhaiteriez avoir (…)

(19) J- si vous me donniez **un** cadre (…) // de ce que vous voulez faire **réelle**$_{\textbf{ment}}$

Le champ lexical de la consultante relève de l'évocation d'un état plutôt virtuel, *cf*. l'adjectif « idéal », dans une situation générique, *cf*. l'article défini et l'absence de déterminant derrière la préposition « le (profil) de (poste) », associé à la modalité du « souhait » au conditionnel et à une relation d'appartenance abstraite « avoir ».

Le champ lexical de l'étudiante manifeste l'évocation d'un événement plutôt concret, *cf*. le nom « cadre », dans une situation spécifique, *cf*. l'article indéfini de l'unicité « un (cadre) », plus ancré dans la réalité extérieure, *cf*. l'adverbe « réellement », lié à la modalité du « vouloir » au présent et à une relation prédicative transitive et agentive, *cf*. le verbe à l'infinitif « faire ».

Le choix du terme de « profil de poste » par la consultante, pour qualifier le nouvel objet de discours qu'elle cherche à instaurer, se trouve donc être en parfaite concordance avec le champ lexical qu'elle construit et qui regroupe les termes « idéal + souhaiteriez (conditionnel) + avoir ».

Le choix du terme « cadre (exact) » par l'étudiante, dans sa reformulation pour le professeur de l'objet de discours proposé par la consultante, entre, pour sa part, en résonance avec le champ lexical qu'elle développe et qui regroupe « voulez (présent) + faire + réellement ».

La difficulté ressentie par l'étudiante à ce moment précis de l'entretien s'explique donc par une rupture dans le consensus coénonciatif et par une absence d'anticipation du degré de compréhension de l'autre, observable

– du côté de la consultante : dans le détournement fréquent et prolongé de son regard et dans ses multiples hésitations,

– du côté de l'étudiante : dans le détournement également fréquent de son regard, dans le surgissement de son sourire un peu figé, et surtout dans ses deux reprises inertes des expressions produites par la consultante.

Chacune des deux interlocutrices a poursuivi en face à face solitaire :

– l'une – la consultante – la mise en place d'un nouvel objet de discours, qu'elle a lancé de façon abrupte dans une formulation peu courante dans un échange quelque peu formel (entretien d'embauche),

– l'autre – l'étudiante – la construction du sens des propos de la consultante telle qu'elle l'a effectuée, non à partir du champ lexical développé par celle-ci, mais à partir de la structure syntaxique et intonative, et surtout à travers sa gestuelle. La mémorisation qu'elle en a faite transparaît dans la syntaxe et le lexique de ses explications adressées au professeur un peu plus tard.

On peut ici rappeler l'hypothèse développée par David McNeill (McNeill & Duncan 2000, McNeill 2005), qui considère que la parole et le geste constituent ensemble une « fenêtre ouverte sur la pensée » :

> Gesture is an integral component of language in this conception, not merely an accompaniment or ornament (McNeill 2005: 3)

Il n'en existe pas moins, à ses yeux, une différence irréductible entre ces deux modes d'expression de la pensée, à savoir que, dans le geste, l'information est empaquetée globalement, comme un tout, instantanément, et qu'elle concentre en un seul symbole ce qui, dans la parole, est distribué sur plusieurs éléments successifs. Ceci permet de comprendre la puissance évocatrice du geste (réitéré ici à six reprises) et son impact sur la mémorisation des propos, lorsque la formulation du parleur est perturbée et que les mots spécifiques lui font défaut.

CONCLUSION

Pour conclure, je me contenterai de souligner les trois faits saillants de l'analyse de ces deux extraits, concernant l'importance de la perception visuelle (geste des mains et direction du regard) et de la « musique de la parole » (intonation), qui ne contrecarrent pas celle de la structure syntaxique. Les différents indices qui accompagnent la production de la parole ont un rôle plus important que le lexique dans le processus de construction du sens et de mémorisation par l'écouteur. C'est ce que l'on observe lorsque Judith reprend, face à son professeur, les propos de la consultante dans le dialogue précédent, à savoir :

– la conservation de la structure syntaxique interrogative (*si* + verbe à l'imparfait) et de la construction relative (*que/ce que vous...*),

– la conservation des variations intonatives majeures (chute de la mélodie à la finale du segment),

– la prédominance des informations fournies par le geste (encadrement et enserrement, dessinés à plusieurs reprises par les mouvements des deux mains et des bras dans l'espace).

Ce sont ces trois faits saillants qui permettent, me semble-t-il, d'interpréter les différences observables dans le lexique comme des marques de la rupture coénonciative qui s'est produite entre les deux interlocutrices dans le premier dialogue, chacune poursuivant le cours de sa pensée dans une attitude foncièrement égocentrée.

BIBLIOGRAPHIE

BOUVET D., MOREL M.-A. (2002). *Le ballet et la musique de la parole. Le geste et l'intonation dans le dialogue oral en français*. Paris/Gap : Ophrys, Bibliothèque de Faits de Langues.

ÇELA-GONTHIER E., CANDEA M. (2013). L'apport des indices posturo-mimico-gestuels et intonatifs à la construction de la référence de « tu » dit générique. *L'Information Grammaticale* 136, 12-19.

CONWAY A. (2005). *Le paragraphe oral en français L1, en suédois et en français L2. Étude syntaxique, prosodique et discursive*. Lund : Romanska institutionen, Lunds universitet.

McNEILL D., DUNCAN S.D. (2000). Growth points in thinking for speaking. In : D. McNeill (ed.), *Language and gesture*. Cambridge : Cambridge University Press, 141-161.

McNEILL D. (2005). *Gesture and Thought*. Chicago : University of Chicago Press.

MOREL M.-A., DANON-BOILEAU L. (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral.* Paris : Ophrys.

MOREL M.-A. (2010). Déflexivité et décondensation dans le dialogue oral en français : marqueurs grammaticaux, intonation, regard et geste. In : D. Bottineau, L. Beggioni (dir.), *La déflexivité*. *Langages* 178, 115-131.

STREECK J. (2009). *Gesturecraft. The manu-facture of meaning*. Amsterdam : J. Benjamins.

TABENSKY A. (1997). *Spontanéité et interaction. Le jeu de rôle dans l'enseignement des langues étrangères*. Paris : L'Harmattan.